

Le 17 nov. 2015



Monsieur,

Je vous remercie de votre lettre du 5 octobre dernier
sur le P. Marie Dominique Philippe.

Voici ma réponse : En tant que Préfet des Religieux j'ai
eu accès à certains documents sur le Père, où je n'ai trouvé rien
de vraiment grave. Mais est-ce toute la documentation sur ce
qu'on lui reproche ? Je ne sais. Aussi, je m'abstiens de tout
jugement sur cette affaire. Il est donc inutile de gubier sur le
site mon opinion.

Avec mes cordiales salutations

François Rodé